

# Ornex

## infos

Mai 2020



## Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

***Dans le contexte de pandémie auquel l'humanité doit faire face, les acteurs locaux continuent de jouer un rôle prépondérant.***

Depuis plusieurs semaines, ils sont plusieurs dizaines à permettre aux commerces de bouche de nous alimenter, à labourer et semer pour préparer les récoltes, à nettoyer et entretenir la commune, à accueillir les enfants des personnels-soignants, à maintenir ouvert un service administratif pour vos démarches de première nécessité. Un hommage particulier doit être rendu aux personnels de l'EHPAD du Clos Chevalier et de la Petite Unité de vie des Berges du Lion, à nos gendarmes, nos policiers, notre corps de sapeurs-pompiers et notre service social, aux bénévoles qui, tous, avec dévouement, ont permis que la solidarité à l'égard des plus fragiles, des plus démunis, s'exprime et soit assurée. Dans la crise que nous traversons, il nous a paru indispensable de maintenir les liens de proximité auxquels vous êtes attachés, en mettant régulièrement à jour les informations concernant notre quotidien sur le site de la commune ([ornex.fr](http://ornex.fr)), mais aussi en publiant d'ici l'été trois numéros spéciaux d'Ornex info, réduits aux informations essentielles. Ensemble, il nous appartient d'observer les mesures de confinement, tout en préparant les conditions d'un retour à une vie plus normale. Chacun en a conscience, les dérèglements induits par la crise du COVID-19 auront des conséquences durables, dans nos pratiques, dans nos projets, dans notre gestion. En nous renouvelant votre confiance, vous avez fait le choix de l'expérience et de la responsabilité. Aujourd'hui, comme demain, soyez certains que la municipalité sera au rendez-vous.

..... LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**



## ► Réouverture des écoles le 11 mai

Conformément aux annonces gouvernementales, la réouverture des écoles des bois et de Villard est fixée au 11 mai. Cette rentrée concernera tous les élèves, de la petite section de maternelle au CM2, sur la base du volontariat, et dans la limite de 15 élèves par classe.

À toutes fins utiles, la municipalité a mis en place des règles strictes pour l'accès aux établissements, suivant les règles de distanciation sociale. Des commandes ont été faites pour permettre aux personnels concernés de disposer de masques, de visières, de blouses, de gants, de gels hydro-alcooliques. La désinfection des écoles sera régulière et précautionneuse, afin que l'accueil des enfants, des professeurs, des ATSEM et des animateurs, soit assuré dans des conditions d'hygiène les plus favorables. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, aucune consigne n'est disponible concernant la réouverture éventuelle des cantines, de l'accueil périscolaire et de loisirs ou la reprise du transport scolaire. Pour vous tenir informés de l'évolution de la situation, consulter régulièrement le site mis à jour : [www.ornex.fr](http://www.ornex.fr)

### ► Résultats des élections

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars 2020 et ont été marquées par une forte abstention. L'équipe du maire sortant, Jean-François Obez l'emporte avec 54% des voix contre 46% par la liste conduite par Ghizlane Masrari.

	BUREAU 1	BUREAU 2	TOTAL	%
INSCRITS	994	967	1961	100%
VOTANTS	418	405	823	42%
BULLETINS BLANCS	11	10	21	1%
BULLETINS NULS	6	4	10	1%
SUFFRAGES EXPRIMÉS	401	391	792	40%
ORNEX-DEMAIN (J-F. OBEZ)	207	223	430	54%
ORNEX ENSEMBLE (G. MASRARI)	194	168	362	46%

### ► Report de la mise en place du Conseil municipal

Compte tenu de la crise sanitaire, le nouveau Conseil municipal n'a pas pu encore être installé. En fonction du dé-confinement, il pourrait se réunir dans la dernière quinzaine de mai et procéder à l'élection en bonne et due forme du maire et des maires-adjoints.

La loi d'urgence du 23 mars 2020 permet aux communes de voter leur budget de l'année jusqu'au 31 juillet 2020. Dans l'attente, le maire, peut prendre des décisions budgétaires, à la condition d'en rendre compte aux anciens et aux nouveaux conseillers municipaux élus.

### ► Travaux

Le confinement, et l'impossibilité pour les entreprises de déposer leurs offres dans le cadre légal des marchés publics et/ou de mener leurs travaux dans des conditions satisfaisantes oblige au report de plusieurs chantiers prévus cette année.

C'est en particulier le cas des **travaux d'aménagement de la cour de l'école de Villard**, avec l'extension prévue de la cour et la construction d'un nouveau préau, qui nécessitent l'un comme l'autre deux mois de non occupation.

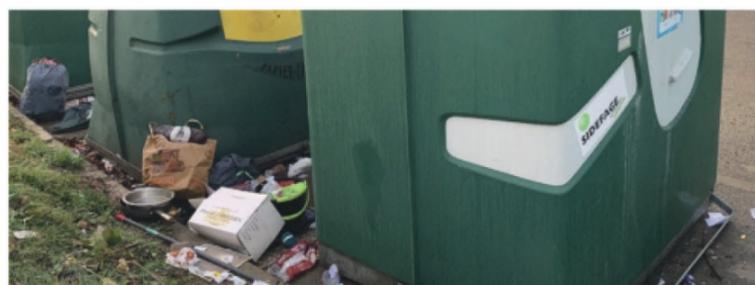
Les travaux de mises aux normes et d'agrandissement de la mairie prennent quant à eux du retard. Les services municipaux ne pourront, de ce fait, certainement pas réintégrer le bâtiment avant septembre.

Les services techniques ont cependant pu profiter de la fermeture des écoles pour faire de la maintenance, et réaliser en particulier des travaux de rénovation des plafonds des salles de classe à l'école des bois, travaux initialement prévus cet été.

### ► Propreté de la commune — collecte des déchets

Pendant la période de confinement, les agents municipaux continuent de maintenir les activités de propreté et d'entretien des espaces verts. Cela concerne la collecte des déchets mais aussi le maintien de certains espaces fleuris pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs ou encore le fleurissement printanier de la commune.

**Les services ont remarqué une forte augmentation des dépôts sauvages** depuis le 15 mars 2020, début du confinement. Le maire et les services appellent solennellement les habitants au respect du travail accompli et à la protection des agents communaux.



**Depuis le début de l'épidémie, le service social communal, a mis en place toute une série de mesures d'accompagnement à destination des personnes les plus fragiles. Personnels, élus et bénévoles, multiplient les initiatives à leur intention.**

### ► Approvisionnement en médicaments

Suivant le même procédé, le service social propose de faciliter l'approvisionnement en médicaments prescrits par ordonnance médicale en partenariat avec les pharmacies. Lorsque cela est justifié, certains médicaments qui ne sont disponibles qu'en Suisse, peuvent être procurés par des agents municipaux.

### ► Courses à domicile

En partenariat avec un supermarché, un système de commandes et de livraisons de courses à domicile a été mis en place. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées dans la commune se sont vues proposer cette formule. Toutes les semaines (le jeudi au plus tard), le service social recense par courriel ou sur appel une quinzaine de listes de commissions qu'il fait suivre.

### ► Confection de masques

La municipalité lance un appel auprès des personnes bénévoles, désireuses d'aider à la fabrication de masques lavables, qui pourront être distribués en priorité à nos aînés et aux personnes les plus fragiles. Les dons de tissus, élastiques, et prêts de machines à coudre sont également les bienvenus.

### ► Pharmacie « de garde » à Ornex

La pharmacie des Arcades d'Ornex assure la livraison des patients les plus fragiles et/ou sans possibilité de déplacement, gratuitement via son service click&collect.

**Les patients peuvent adresser directement leurs ordonnances via l'adresse : [pharmaciedesar-cadeso1@gmail.com](mailto:pharmaciedesar-cadeso1@gmail.com) ou 04 50 40 53 86**

### ► COVID-19

En lien avec le service social, les bénévoles du dispositif Monalisa, ainsi que les personnes volontaires, entretiennent des contacts réguliers avec les personnes isolées et/ou en situation de dépendance. Toute situation qui peut paraître préoccupante ou dégradée fait ainsi l'objet d'un signalement, et d'un suivi personnalisé.

### ► Solidarité, bons et banque alimentaire

En étroite collaboration avec la Police Municipale, le CCAS continue de délivrer des bons alimentaires aux personnes nécessiteuses (tout public) et se tient aux côtés des associations caritatives comme les restos du cœur (achat de denrées).

*Pour tout renseignement, contacter Laetitia Douillez : [social@ornex.fr](mailto:social@ornex.fr) / 07 70 00 26 04*



### ► Les artisans pouvant intervenir en cas d'urgence

Le pôle économie de Pays de Gex agglo a recensé les artisans pouvant intervenir en cas d'urgence. **Appeler le 04 50 42 65 00.**

Ces artisans peuvent intervenir sous réserve de respecter les règles sanitaires d'intervention de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics – OPPBTP.

## Distribution de masques à la population

La commune, et la région Auvergne Rhône Alpes s'apprête à fournir, dans le courant du mois de mai, un masque lavable par habitant. Dès leur réception, la mairie communiquera sur les modalités de distribution de ces masques.

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

**COVID-19 INFORMATION**

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

**17** En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

**3919** Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

**115** Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement d'urgence**.

**!** **Plateforme de signalement** en ligne [arretonslesviolences.fr](http://arretonslesviolences.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.

**119** Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditeur, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

**URGENCE  
QUI APPELER ?**

 <b>Samu</b>	 <b>Police Secours</b>	 <b>Pompiers</b>	 <b>Urgence sms</b>
 <b>15</b>	 <b>17</b>	 <b>18</b>	 <b>114</b>
<b>Urgence médicale</b>	<b>Signaler une infraction</b>	<b>Situation de péril ou accident</b>	<b>Accessible par fax ou SMS</b>

### ► Déchetterie / Tri

#### Les déchetteries de Saint-Genis-Pouilly et de Versonnex rouvrent leurs portes

Accessible pour l'ensemble des particuliers gessiens sur présentation du badge d'accès, elles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Elles restent fermées le week-end et les jours fériés.

#### Tri-sélectif

Le SIDEFAGE maintient ses collectes sélectives. Les deux centres de tri avec lesquels ils travaillent sont



toujours opérationnels et ce depuis le début du confinement. Les emballages collectés sont donc bien triés puis envoyés vers des filières de recyclage. Vous pouvez donc continuer à apporter vos déchets dans les conteneurs dédiés, munis de votre attestation et en respectant les gestes barrières.

### ► Horaire d'ouverture de la mairie (jusqu'à nouvel ordre)

La mairie assure une permanence d'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 11h00, dans le strict respect des gestes barrières. Pour toute demande urgente en dehors de ces heures d'ouverture, contacter le **07 85 88 22 09**.

**Les permanences d'urbanisme le mercredi sont toutes annulées jusqu'à nouvel ordre.**

En attendant, pour toute question ou demande de rendez-vous spécifique, envoyer un mail à [urbanisme@ornex.fr](mailto:urbanisme@ornex.fr).

**Directeur de la publication :** Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro :**

Isabelle GOUDET, Olivier GUICHARD (1<sup>er</sup> adjoint), Geoffrey GALLUCCI (chargé de communication) Bruno Vandevorde, Laetitia Douillez, Evelyne Husselstein.

